

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 octobre 2023

MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

12-10-2023-01

Date de convocation le 06/10/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 4

Votants : 13

Le douze octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

M CAMGRAND pouvoir à M LACOSTE-PEDELABORDE

M HILLOOU pouvoir à M LETARGUA

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

Absentes : Mmes CAZENAVE, GUITTONNEAU

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ

En application de l'article L5211-39 du Code Général des collectivités territoriales, la communauté de communes de Lacq Orthez a adressé un document retraçant l'activité du groupement ainsi que le compte administratif de l'année.

Monsieur Le Maire présente le document et l'activité de la CCLO.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré décide de :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

